

La municipalité multiplie les mesures pour limiter la place de la voiture, et aménager ses rues et espaces publics en faveur des transports en commun et des déplacements doux

p. 12 à 15



De nouvelles activités au centre social et culturel Didot

p. 8



Un bel îlot végétalisé devant l'école du 13 Ouest

p. 10



À la rencontre des commerçants de la rue Delambre

p. 11

CIRCULATION ET DÉPLACEMENTS MOINS DE VOITURE, POUR MOINS DE POLLUTION



PUBLICITÉ



© Orélie Grimaldi

ÉDITORIAL

CARINE PETIT, MAIRE DU 14^e ARRONDISSEMENT

Irruptions citoyennes !

Il me revient pour la troisième fois de vous adresser au nom de mon équipe des messages de vœux pour le 14^e. Ces messages de Bonne Année sont d'autant plus précieux qu'il est difficile, impossible, d'échapper à l'horreur de ce qui se passe dans beaucoup de pays du monde, et encore en 2016 dans notre pays. Les inégalités causées par les crises économiques, sociales et environnementales sont malheureusement plus fortes. Je nous souhaite force, énergie et détermination pour combattre les petits et les grands poisons de notre société.

Dans cet esprit, pour vous, vous le plus bel atout du 14^e, nous allons tout au long de l'année, mettre en avant les talents du 14^e, celles et ceux qui agissent, qui s'impliquent, qui nous protègent, nous soignent, apprennent à nos enfants, créent. Leurs engagements, leurs initiatives nous honorent tous et créent une formidable valeur ajoutée pour notre territoire. À ceux qui étaient à nos côtés pour la cérémonie des vœux, à tous, nous disons bravo et merci.

Pour 2017, avec mon équipe municipale, nous allons poursuivre notre travail avec, toujours, cette furieuse envie de réaliser les engagements pris devant vous. Cette année sera l'année de tous... les chantiers ! Ceux de l'avenue du Général Leclerc, du nouveau conservatoire, du nouveau centre nautique de la Porte d'Orléans, des musées de la place Denfert-Rochereau pour ne citer que ceux-là.

Cette année sera aussi marquée par des échéances électorales importantes pour notre pays. En tant que Maire, je souhaite que ces rendez-vous se déroulent dans un climat de vérité, de débats de fond, honnêtement et dignement. L'afflux important de citoyens venus s'inscrire sur les listes électorales du 14^e montre que nous voulons collectivement aborder ces échéances avec responsabilité et appétit démocratique. Je ne peux que souhaiter que le 14^e affiche la plus belle participation de Paris à l'issue de ces scrutins.

Réaffirmons plus que jamais que la peur n'est pas le bon moteur. Ne cédonons ni à l'indifférence qui assèche, ni à l'individualisme qui atrophie, ni à la résignation qui engendre la morosité. Pour 2017, je nous souhaite au contraire de l'envie et de l'énergie, de faire battre nos cœurs personnels, de citoyens et de quatorziens.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année.

CARINE PETIT
MAIRE DU 14^e ARRONDISSEMENT DE PARIS

@carine_petit

Directeur de la publication : Carine Petit – Responsable de la rédaction : Laurent Sounack
Rédaction : Thomas Charrier, Gwenaëlle Evin, Claire Granié, Chloé Le Gouez – Photos :
Marianne Baisnée, Orélie Grimaldi, Yann Guillotin, Nicolas Ravelli – Courriel : ma14in-
fomag@paris.fr – Tél. : 01 53 90 68 36.

2, place Ferdinand Brunot, 75675 Paris Cedex 14

Création graphique : Advitam. Publicité : S.C.P. : 01 46 39 46 39

Tirage : 74000 ex. Impression : Léonce Deprez

Distribution : Privilège Communication – papier certifié PEFC gestion durable des forêts.

La Mairie du 14^e ne fait pas de promotion dans les boîtes aux lettres pour des entreprises privées.
Attention donc à ne pas vous faire abuser par des documents qui n'ont d'administratifs que la forme.

SOMMAIRE



EN IMAGE/ AGENDA

De 2016 à 2017

p. 4-5

ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Nouvelle étape pour le projet Saint-Vincent-de-Paul, plus d'autonomie aux arrondissements pour la propreté, soutien à une ressourcerie de vélo, modification du programme local de l'habitat.

p. 7

LE 14^e EN MOUVEMENT

Le centre social et culturel Didot déménage et enrichit ses activités

p. 8

La porte d'Orléans dans le viseur des arpenteurs du 14^e

p. 9

De nouveaux projets pour Le Miroir

p. 10

À la rencontre des commerçants de la rue Delambre

p. 11

ZOOM SUR

Circulation et déplacements : Moins de voiture, pour moins de pollution

p. 12-15

DÉCRYPTAGE

Les démarches pour réaliser des travaux à son domicile

p. 17

TRIBUNES

p. 18-19

EN IMAGE /AGENDA DE 2016 À 2017



© Yann Guillotin

LA NUIT DE LA LITTÉRATURE

Le vendredi 18 novembre, les librairies Le Livre écarlate, La Petite Lumière, L'herbe Rouge, Tropiques, Au plaisir des yeux et les 3 bibliothèques municipales du 14^e sont restées ouvertes tard dans la nuit pour accueillir les amoureux de littérature et tous ceux qui aiment partager des moments conviviaux autour des livres. Lectures, rencontres avec les auteurs et les éditeurs, spectacles et animations... chacun a pu trouver de bonnes raisons de pousser la porte d'une bibliothèque ou d'une librairie et d'y revenir.



© Yann Guillotin

BIENVENUE AUX NOUVEAUX NATURALISÉS

Le mardi 6 décembre était organisée à la mairie du 14^e la cérémonie faite en l'honneur des nouveaux naturalisés en présence de Carine Petit, maire du 14^e, Pascal Cherki, député de la circonscription et de plusieurs élus de l'arrondissement. Cette cérémonie, émouvante et solennelle, souligne l'importance des décisions de naturalisation et d'accès à la citoyenneté. Elle rend hommage à celles et ceux qui ont fait le choix de changer de nationalité et leur souhaite la bienvenue dans la communauté des citoyennes et citoyens français.

VŒUX 2017: LE PLUS BEL ATOUT DU 14^e C'EST VOUS!

En présence de la Maire de Paris, Anne Hidalgo, Carine Petit, Maire du 14^e et l'ensemble de l'équipe municipale ont souhaité la bonne année aux habitants de l'arrondissement, à l'occasion de la cérémonie des vœux, célébrée le samedi 7 janvier au gymnase Didot. « Le plus bel atout du 14^e, c'est vous », a rappelé dans son discours Carine Petit, rendant hommage à tous ceux qui s'engagent tout au long de l'année pour faire le 14^e que l'on aime. Ce soir-là, les talents étaient partout: sur scène aux côtés des élus, dans la vidéo des vœux, et, en salle, pour vous proposer les ateliers et animations, qui ont fait le succès de cette belle et conviviale soirée.



© Yann Guillotin



© DR

SUCCÈS ÉTINCELANT POUR « PLEINS FEUX SUR PARADOL »

La rue Prévost Paradol a brillé de 1000 feux pendant les fêtes. Le 9 décembre, une soirée festive d'illumination de la rue était organisée grâce à la mobilisation des associations du Comité Paradol: animation musicale par Casdal14, création des luminaires par Les Petites Mains de la porte de Vanves, vin et jus de pomme chaud par l'Accorderie Paris 14 et la Réserve des arts, cortège avec les enfants par Mom' Didot, vélo lumineux de Solicycle, spectacle de la Compagnie Toire, le tout coordonné par la Régie de quartier du 14^e. C'était le 5^e événement organisé par le Comité en 2016 pour faire de cette rue piétonne, qui s'y prête bien, un véritable espace commun de vie, de rencontre, d'échange pour les habitants du quartier.



© Orelia Girmaldi

DÉJEUNER DES VŒUX AUX SENIORS À LA COUPOLE

Comme chaque année, un déjeuner festif des vœux a été offert par la Mairie du 14^e à 800 retraités non ou peu imposables de l'arrondissement. Ils ont été accueillis dans un lieu mythique, La Coupole, symbole incontournable de l'histoire du Montparnasse. Dans le cadre de rêve de ce joyau de l'art déco, ils ont pu savourer un délicieux repas et danser pour célébrer la nouvelle année.

AGENDA JANVIER - FÉVRIER 2016

À PARTIR DU 24 JANVIER

BUDGET PARTICIPATIF 2017

Vous avez envie de proposer des projets pour l'arrondissement ou Paris? Du 24 janvier au 21 février, déposez-les ou associez-vous à des initiatives déjà proposées sur www.budgetparticipatif.paris. Une soirée est organisée par la Ville de Paris à la Mairie du 3^e pour le lancement de cette nouvelle édition, le 24 janvier, à partir de 18h.

LES 21 ET 25 JANVIER

PORTES OUVERTES CAMPUS MONTSOURIS

Les prochaines journées portes ouvertes auront lieu le samedi 21 (9h-17h) et le mercredi 25 janvier (14h-18h), en présence des équipes et des apprentis actuels. Le campus est un centre de formation en alternance qui forme plus de 700 jeunes chaque année, du bac pro au master. Il propose 20 formations diplômantes gratuites et rémunérées.

Plus d'infos sur www.campusmontsouris.fr

DIMANCHE 22 JANVIER

10 KM DU 14^e

Les coureurs ont rendez-vous pour la première grande course de l'année à Paris, qualificative pour le championnat de France. Elle est organisée par l'Office du Mouvement Sportif du 14^e en partenariat avec la Mairie du 14^e. Le départ est donné à 9h30 devant la mairie.

Plus d'infos sur www.oms14.fr

MARDI 31 JANVIER 2017, DE 16H À 19H

ASSISES PARISIENNES DE LA SANTÉ

Nouvelle rencontre sur le thème « Des histoires, des patients, quelle coordination des acteurs en santé? ». Autour de Marianne Auffret, adjointe de la maire du 14^e en charge de la santé, des acteurs de la santé et du social présentent six histoires de patients pour souligner les défis auxquels doit faire face notre système de santé. Confronté aux défis du vieillissement et des maladies chroniques, le parcours de soins évolue et impose de nouvelles formes de coordinations entre les acteurs de santé.

Mairie annexe, 12, rue Pierre Castagnou.

SAMEDI 4 FÉVRIER, 10H À 18H

LIRE LA BRETAGNE

La Mairie du 14^e accueille le salon des écrivains bretons. Autour de Jean Rohou, invité d'honneur de cette 5^e édition, un plateau riche de plus de 40 auteurs. Au programme aussi de cette journée une exposition photos, des conférences, le résultat du concours de nouvelles, une animation musicale, une buvette et la possibilité de déguster de bonnes crêpes.

Mairie annexe, 12, rue Pierre Castagnou.

MARDI 21 FÉVRIER, 11H30

HOMMAGE À MISSAK MANOUCHIAN

Responsable militaire de la région parisienne des Francs-Tireurs et Partisans - Main d'œuvre Immigrée (FTP-MOI), Missak Manouchian fut fusillé par les nazis le 21 février 1944. La commémoration aura lieu au 11 rue de Plaisance, où le résistant vécut avec sa femme Mélinée de 1941 jusqu'à leur arrestation le 16 novembre 1943, devant la plaque qui leur rend hommage.

ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Retour sur le dernier conseil d'arrondissement de l'année 2016 qui s'est tenu le 28 novembre



Une nouvelle étape essentielle

Ce conseil a approuvé une délibération importante dans la procédure de l'opération d'aménagement de l'éco quartier Saint-Vincent-de-Paul: bilan de la mise à disposition du public de l'étude d'impact environnemental; dossiers de création et de réalisation de la ZAC; programme des équipements publics; contrat de concession avec l'aménageur, Paris Batignolles Aménagement (PBA).

Cette étape permet de disposer de tous les outils pour entrer dans la phase opérationnelle du projet, qui va être menée par l'aménageur.

PBA exercera des missions « classiques » confiées à un aménageur et des missions « particulières » liées à la spécificité du site de Saint-Vincent-de-Paul.

Ainsi, il prendra en charge l'acquisition de la propriété de l'ensemble du périmètre de l'opération; le suivi et la coordination des études nécessaires à la réalisation de l'opération, notamment les études en matière de dépollution des sols et de maîtrise d'œuvre urbaine; il assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux d'espaces publics et des équipements publics; il procédera aux cessions de charges foncières à des constructeurs.

Les missions particulières concernent le développement durable, dont la gestion des eaux pluviales et la mise en œuvre des mesures d'évitement, de réduction, et compensatoires des effets négatifs du projet sur l'environnement. Il a également une mission importante en matière de concertation et de communication, car il devra prolonger et développer la démarche initiée par la Ville et proposera des processus participatifs en lien avec le Comité d'Organisation de la Concertation. Il aura également pour mission la gestion de l'occupation temporaire.

De nouvelles rencontres vous seront prochainement proposées pour continuer à avancer sur ce projet.



Augmentation de l'autonomie des arrondissements

La Ville de Paris a choisi dès 2009 d'associer les Mairies d'arrondissement à la définition des besoins de propreté en raison de leur connaissance fine des réalités du terrain et des attentes des citoyens.

Ainsi, les mairies d'arrondissement sont invitées à définir, avec la division locale de propreté, le plan de propreté de l'arrondissement qui fixe les objectifs et priorités en matière de nettoyage, de sensibilisation et de verbalisation, quartier par quartier.

Une nouvelle étape s'ouvre avec la mise à disposition de crédit pour acquérir directement du matériel de propreté adapté aux interventions de proximité. Ainsi, cela permettra aux Mairies d'arrondissement de disposer de moyens spécifiques qu'elles estiment nécessaires pour répondre aux objectifs des contrats locaux de propreté.



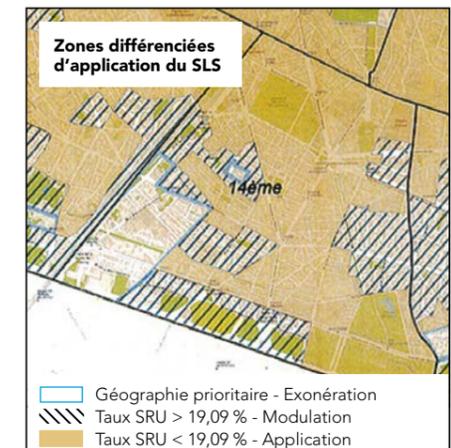
Soutien à une ressourcerie de vélo

Paris s'est engagé pleinement dans l'économie circulaire, et déploie l'ambition d'un tri et d'un réemploi de proximité à travers le déploiement de ressourceries-recycleries, généralistes et spécialisées. Paris s'est également fixée l'objectif ambitieux de devenir une ville cyclable en triplant, d'ici 2020, les déplacements à vélo.

Dans ce cadre, le conseil a voté une subvention à l'association Études et Chantiers qui a ouvert un atelier de réparation de vélos « Sollicite » au 1-3 rue Prévost Paradol.

En plus d'obtenir la réparation de leurs vélos, cet atelier permet aux parisiens d'apprendre à les réparer soi-même, d'acheter des pièces détachées, et de louer ou acheter des vélos réemployés, auxquels la réparation aura donné une seconde vie.

Ce projet générera la création d'un minimum de 4 emplois, ainsi que 8 postes en insertion.



PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Vers plus de mixité

La politique du logement à Paris veille notamment à maintenir l'équilibre et la mixité des quartiers, en particulier des quartiers populaires. Un des outils de l'équilibre de peuplement et de maintien de la mixité sociale est le Supplément de Loyer de Solidarité (SLS). Mais, mal utilisé, le SLS peut nuire à la mixité sociale. En effet, appliquer un surloyer pourrait inciter les ménages qui contribuent à l'équilibre social de l'immeuble et du quartier à quitter leur logement. Le législateur a anticipé dès l'origine du dispositif cette difficulté en excluant du champ du SLS, les zones urbaines sensibles (ZUS). Toutefois, il est apparu que le problème dépassait potentiellement les seules ZUS et qu'il fallait élargir le périmètre d'exclusion du SLS.

La modification du Programme local de l'habitat de la Ville de Paris vise à définir les secteurs géographiques sur lesquels le SLS ne s'applique pas ou se module.

Dans le 14^e, le SLS sera donc exonéré sur l'ensemble du quartier Politique de la Ville et non plus sur la ZUS et il sera modulé sur le périmètre dont le taux de logements sociaux est supérieur à la moyenne de logements sociaux à Paris.

PUBLICITÉ

LE 14^e EN MOUVEMENT

TRANSFORMATIONS

Le centre social Didot déménage et enrichit ses activités

Pendant la construction du nouveau quartier Broussais, le centre social et culturel Didot avait pris place provisoirement dans des bâtiments préfabriqués boulevard Brune. En novembre, il a inauguré un magnifique centre de plus de 700 m² sur deux étages au 15 rue des Mariniers, avec le soutien financier de la Ville de Paris et des Caisses d'allocations familiales. Sa Présidente Michèle Cayol et son directeur Franck Bernard saluent un bel hommage à l'action menée depuis 1999 par l'association Carrefour 14 et ses bénévoles pour renforcer le lien social dans les quartiers du sud de l'arrondissement. Le nouvel équipement va permettre d'élargir encore ses activités. Les projets pour 2017 sont légions : Opération anti-gaspi avec Le Moulin en confectionnant des repas solidaires à partir des invendus de Simply Market, espaces jeux et rencontres pour les familles avec l'Apaso, partenariat avec les collèges François Villon et Giacometti pour accueillir des élèves temporairement exclus, ouverture de la salle informatique aux élèves des cours de français et aux seniors... Dans le domaine culturel, le centre va poursuivre son partenariat avec Demos, permettant aux enfants des quartiers relevant de la politique de la ville de pratiquer dans un orchestre pendant 3 ans pour intégrer le conservatoire. Enfin, il participera pleinement au printemps, avec les autres centres sociaux parisiens, à la mobilisation des talents et des partenaires pour assurer la réussite de la seconde édition du festival Quartiers en Cultures.



© DR

Un 2^e musée place Denfert-Rochereau

Le musée du Général Leclerc de Hautecloque et de la Libération de Paris – Musée Jean Moulin s'apprête à déménager du jardin Atlantique aux pavillons Ledoux. La Ville a souhaité le doter d'un emplacement plus visible et plus attractif afin de renforcer son rayonnement et sa fréquentation. C'est un bon moyen aussi de valoriser ces deux pavillons classés monuments historiques, qui vont être réhabilités pour mieux accueillir le public. Le musée sera logé dans le pavillon Ouest tandis que le pavillon Est deviendra la nouvelle entrée des catacombes. Sa file d'attente sera réduite grâce aux nouveaux dispositifs de gestion d'entrées de Paris Musées et mieux intégrée suite au réaménagement du square de l'Abbé Migne. Une intervention sur les espaces publics entre les deux pavillons est prévue avec pour objectifs de sécuriser la circulation et de valoriser les façades de ces monuments. Après une première réunion publique en septembre 2016, une seconde est organisée en juin prochain. Les travaux démarreront à l'été 2017 pour deux ans.



© DR

La coulée verte Vercingétorix attaque sa mue

Après plusieurs mois de concertation, l'heure des travaux a sonné. La participation, qui a mené la requalification, sera poursuivie tout au long du chantier : marche exploratoire de présentation des essences végétales, points d'étape, rencontre avec les jardiniers, plantations collectives. Le premier sillon de la promenade plantée faisant la part belle aux arbres fruitiers et renouant avec la place de l'eau dans la ville émergera d'ici le printemps 2017. Les grilles seront supprimées pour qu'il soit pleinement ouvert sur le quartier. L'année à venir sera celle de la concertation sur le second tronçon : le square du Père plumier. Plus d'infos sur www.mairie14.paris.fr

Appel à candidatures pour la halle alimentaire Broussais

Rendre accessible une alimentation saine, de qualité tout en soutenant les circuits courts, l'agriculture biologique par une rémunération juste des producteurs figurait dans nos engagements. Le travail partenarial entre le bailleur social RIVP, l'équipe de développement local, la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi, l'Hôtel de Ville et la Mairie du 14^e porte ses fruits. L'appel à candidatures a été lancé le 1^{er} décembre pour transformer le local brut de béton de 151 m² du 100 rue Didot en un lieu convivial, solidaire, centré sur l'alimentation, la lutte contre le gaspillage et ouvert sur le quartier. Vivement souhaité par les habitant-e-s, cet espace innovant complète l'émergence du nouveau quartier Broussais. L'appel est ouvert jusqu'au 1^{er} février 2017.

LE 14^e EN MOUVEMENT

INITIATIVES

La Porte d'Orléans dans le viseur des Arpenteurs du 14^e

La transformation du centre bus RATP donne naissance à un nouveau quartier Porte d'Orléans. C'est pour la saisir et en garder la trace qu'a été imaginée l'opération "les arpenteurs du 14^e". Il s'agit d'un programme de création et d'éducation à l'image sur le thème de l'espace public et du territoire, mené conjointement par LE BAL/La Fabrique du Regard, le Groupe RATP, Eiffage Immobilier, avec le soutien de la Mairie du 14^e. Pendant plus de 6 mois, de novembre à avril, 500 jeunes sont invités à participer à des ateliers aux côtés de plusieurs artistes (architectes, créateurs sonores et photographes) et d'un collectif d'architectes. 14 classes des écoles Antoine Chantin et Prisse d'Avannes et du collège Jean Moulin, allant du CP à la 5^e, sont associées au programme, qui mêle des reportages photos, des ballades urbaines, des enregistrements sonores et des travaux sur la mémoire du quartier. Au fur et à mesure de l'avancée du projet, les jeunes présenteront leurs créations avec une exposition évolutive à même les palissades du chantier boulevard Jourdan et Père Corentin. Une façon originale et pertinente d'investir un territoire en construction !



© Mairie de Paris

Nouveau numéro de la revue d'histoire du 14^e

La parution était suspendue depuis 8 années. Georges Viaud, le Président de Société Historique et archéologique du 14^e a su mobiliser les énergies pour ressortir un superbe numéro de 162 pages aux articles toujours richement documentés et illustrés. Ses auteurs nous font revisiter l'histoire de l'arrondissement, aussi bien artistique (Amadeo de Souza-Cardoso à Montparnasse,

portrait de Marie-Lize Gall), urbaine (le boulevard Raspail, l'opération Maine Montparnasse) que citoyenne (l'aventure du journal La Page). La grande histoire n'est pas oubliée avec une passionnante évocation de Paris pendant la grande guerre. La revue est vendue par la SHA14 au prix de 14 euros et offerte à tous les nouveaux adhérents de l'association.

Société Historique et Archéologique du 14^e arrondissement de Paris
(Site aussi Société d'Histoire et d'Archéologie du 14^e Arrondissement)
Revue d'histoire
du 14^e arrondissement de Paris

14 € N°54-55 | 2016



Une réforme pour un Paris plus solidaire

Lancée au printemps dernier la réforme du Nouveau Paris Solidaire vise à apporter davantage de lisibilité et de cohérence à l'action sociale de Paris. En juin, l'ensemble des services sociaux départementaux polyvalents (SSDP) et les sections d'arrondissement ont été réunis au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP). Il est ainsi créé un grand service social de proximité qui accueille les usagers au sein d'une même entité chargée à la fois de la délivrance des aides municipales et de l'accompagnement social dans la durée.

Le 14^e dans le nouveau schéma parisien du tourisme

Représentant 12,4 % de l'emploi total du Grand Paris, le tourisme est un enjeu crucial. Pour soutenir le secteur, la Ville a élaboré dès le début de la mandature une stratégie qui vise à améliorer de façon constante la qualité de l'offre, des infrastructures et de l'accueil touristique. Elle est déclinée en 59 actions dont certaines auront des retombées directes pour le 14^e. Ainsi, Montparnasse a été sélectionné comme l'un des 6 lieux emblématiques pour faire découvrir un autre Paris aux touristes. Objectif affiché : « valoriser le 14^e au-delà de la tour, du cimetière et des catacombes pour faire découvrir aux visiteurs Denfert-Rochereau, le Parc Montsouris, la Cité universitaire, le quartier des artistes, des grandes brasseries, des villas art déco... » La Ville va bientôt désigner un prestataire pour élaborer l'offre de parcours thématiques et travailler à la création de marques quartier. En attendant, un clip de promotion du 14^e a déjà été mis en ligne sur le site de l'Office du tourisme www.parisinfo.com

De nouveaux projets pour Le Miroir



L'animation du Miroir, Espace Paris Jeune (EPJ) ouvert en 2013, a été confiée depuis novembre à l'association Léo Lagrange Nord IDF, déjà gestionnaire dans notre arrondissement du centre socioculturel Maurice Noguès. Un changement qui s'accompagne de l'arrivée d'une nouvelle responsable, Mélanie Monnet, qui détaille ses actions prioritaires avec son équipe: « Le centre a principalement accueilli jusqu'ici un public adolescent. Nous allons accentuer notre projet sur l'accueil des 16-25 ans. Ainsi, nous ouvrons en début d'année un Point Information Jeunesse (PIJ) labélisé, avec un professionnel dédié à cet espace. » Pour satisfaire les différentes attentes, les accueils seront mieux aménagés par tranches d'âge (11-14, 15-17 et +18) avec pour chacune des

plages d'ouverture plus étendues. Une nocturne notamment est introduite le vendredi pour les projets des plus grands. L'action de l'EPJ reste centrée sur les 3 grandes missions d'information/orientation, d'accompagnement aux projets et d'animation. Mais le projet pédagogique, initialement tourné vers l'insertion, va se recentrer sur l'éducation populaire. « Nous voulons aider les jeunes à prendre pleinement conscience de leurs capacités et à se sentir bien dans leur rôle de citoyen. C'est de plus un excellent outil pour qu'ils s'approprient vraiment cet espace », souligne la nouvelle responsable.

Espace Paris Jeune Le Miroir
103, boulevard Jourdan.
01.84.17.24.31

Un îlot végétalisé confectionné par les enfants du 13 ouest



Un poirier, du jasmin, du blé, de l'orge... Un petit îlot de nature a vu le jour sur le parvis devant l'école du 13 Ouest. Le projet a été entièrement réalisé sur place par l'équipe de l'école, les parents et les enfants, avec l'accompagnement de l'association Vergers Urbains et le soutien de la Mairie. Une façon pour les enfants d'apprendre le respect de l'environnement tout en devenant les acteurs de leur propre cadre de vie. Ils vont désormais continuer à prendre soin de cet espace en assurant l'arrosage, l'étiquetage et bientôt les premières récoltes! un compost est aussi mis à disposition des riverains.

Relance de l'opération cartables légers en 6^e

L'opération « Cartables légers » consiste à fournir des jeux de livres scolaires afin d'éviter que les collégiens ne les transportent de chez eux. L'opération avait été suspendue l'an dernier dans l'attente des nouveaux manuels en lien avec la réforme des collèges. Maintenant qu'ils sont prêts, le dispositif est relancé et il concerne dès janvier toutes les classes de 6^e de l'arrondissement!

Rentrée scolaire 2017: pensez à inscrire votre enfant!

Votre enfant va faire sa première rentrée à l'école maternelle en septembre 2017? Vous souhaitez qu'il change d'école à la prochaine rentrée? N'oubliez pas de l'inscrire dans votre mairie d'arrondissement avant le 27 janvier 2017!

Toutes les modalités et la liste des documents à fournir sur mairie14.paris.fr

Le recensement de la population commence le 19 janvier!

Recrutés par la mairie, les agents recenseurs se présenteront chez vous si vous êtes concernés. Ils vous remettront une notice avec les identifiants qui vous permettront de répondre au questionnaire en ligne sur le site Le-recensement-et-moi.fr. Vous pourrez aussi demander sa version papier et convenir d'un rendez-vous pour que l'agent recenseur vienne le récupérer.

À la rencontre des commerçants de la rue Delambre

Dans cette rue de Montparnasse, entre la place Edgar Quinet et le carrefour Vavin, ont séjourné quelques-uns des plus grands artistes et écrivains: Gauguin et Foujita, Man Ray et Breton, Henri et June Miller, Sartre et Simone de Beauvoir... En plein cœur du quartier breton, elle accueille aussi deux de ses lieux de rendez-vous, la Mission Bretonne et Ti Jos. Avec son école et ses nombreux commerces, c'est une rue animée en journée et qui le reste tard le soir avec ses restaurants, ses cinémas et ses bars comme le Smoke, le Scott ou le Rosebud.

Crêperie Ti Jos

30, rue Delambre
01 43 22 57 69
www.restaurant-tijos.com



Créée en 1937, Ti Jos est l'une des quatre plus anciennes crêperies du quartier. L'aventure a démarré rue Vandamme, dans un lieu convivial et festif, où se sont produits à partir des années 60 les nouveaux talents de la scène celtique tels que Glenmor, Alan Stivell et Gilles Servat, puis les grands groupes irlandais comme les Dubliners ou les Chieftains. Avec la construction du centre Gaité, elle a déménagé rue Delambre en 1972 en prenant soin de conserver son décor et son mobilier ancien Breton. Pas dépaycée, la clientèle de fidèles a suivi. Deux générations ont passé mais la famille Ollitrault reste aux commandes. Après sa mère et sa grand-mère, Solène assure la relève depuis 10 ans. Les crêpes et les galettes sont toujours un régal. La salle en sous-sol ne fait plus pub mais reste disponible pour des réceptions privées.

Storie

20, rue Delambre
01 83 56 01 98
www.storieshop.com



Fiona Cameron aime les objets qui ont une histoire. Elle aime les raconter aussi. Cette anglaise, fille de décoratrice et ancienne journaliste de la BBC, a créé une boutique à son image, ouverte sur le monde, reflétant sa diversité culturelle et prônant le respect du travail des créateurs. Lorsqu'elle a ouvert en 2011, la boutique ne présentait que quelques objets. Mais avec toutes les rencontres qu'elle a faites, ici dans le 14^e ou au cours de ses voyages lointains, elle déborde maintenant de créations artisanales traditionnelles ou contemporaines, au point qu'elle s'apprête à en ouvrir une seconde bien plus grande. Pour chaque objet, un petit mot explique d'où il vient et par qui il a été créé. L'histoire se prolonge sur le blog de la boutique avec des reportages vidéo sur chacune des collections.

Poissonnerie du Dôme

4, rue Delambre - 01 43 35 23 95
www.poissonneriedudome.fr



La poissonnerie partage le nom de la célèbre brasserie toute proche mais il s'agit d'une maison indépendante. À la tête d'une équipe de 9 personnes, Julien Chartrain et Sébastien Lopez ont repris l'affaire il y a 4 ans et sont les 3^{es} propriétaires depuis la création en 1981. Leur spécialité, les poissons de ligne de pêches côtières françaises et les poissons nobles comme les soles, les bars ou les turbots. L'approvisionnement est quotidien, chaque jour d'ouverture du mardi au dimanche matin, en ne gardant que le dessus du panier pour proposer les poissons les plus frais et les plus beaux d'aspect.

Georges François

36, rue Delambre
01 43 20 52 34
georges-francois.fr



Fleuriste à Paris depuis plus de 50 ans, Georges François s'est construit une réputation internationale, notamment au Japon où le style de ses compositions florales est très apprécié. C'est d'ailleurs avec une Japonaise, Tomoko Sasaki qu'il fait maintenant équipe, pour le plus grand plaisir d'une clientèle française et asiatique, qui apprécie aussi le charme de cette boutique décorée avec de jolies antiquités. Ensemble, ils perpétuent la riche tradition florale française, notamment avec des bouquets à l'esprit 18^e et 19^e, romantiques et baroques, et en donnant à ceux qui veulent se perfectionner des cours de composition florale.

Aux souvenirs de Montparnasse

37, rue Delambre
01 40 47 85 34



Venu de Turquie il y a trente ans, Charles Sanlis a travaillé longtemps dans une boutique de souvenirs près de Notre-Dame avant de créer sa propre boutique rue Delambre il y a dix ans. Chaleureux et hospitalier il aide les touristes, toujours aussi friands d'objets portant le sigle de Paris, à trouver les souvenirs à ramener de leur voyage, notamment de petites miniatures qu'il peint lui-même sur d'anciennes cartes téléphoniques. Autre qualité précieuse pour ses clients, ce polyglotte peut répondre en une dizaine de langues et connaît le quartier comme sa poche. Il est donc toujours de bon conseil pour trouver des petites boutiques, bonnes tables ou idées de sorties qui ne figurent pas dans les guides.

CIRCULATION ET MOINS DE VOITURE,

La réduction de la circulation automobile, source importante de pollution, est un enjeu environnemental majeur. La municipalité parisienne privilégie les transports en commun et les modes de déplacements alternatifs à la voiture. Elle s'assure que chacun puisse circuler facilement et en toute sécurité dans l'espace public, espace partagé qui doit rester agréable pour l'ensemble des usagers et des riverains.

En décembre dernier, Paris a connu son pire pic de pollution depuis 10 ans, obligeant la municipalité à mettre en place pendant plusieurs journées la circulation alternée. Les effets de la pollution atmosphérique sont graves pour la santé et largement imputables à la circulation routière. C'est ce que rappelaient des pneumologues renommés dans une tribune du JDD, estimant que « la pollution de l'air à Paris entraîne environ 2500 décès chaque année et retire plus de 2 ans d'espérance de vie à 30 ans ».

C'est pourquoi Paris mène une politique volontariste pour réduire la place de la voiture: création de couloirs de bus, de voies de tram, de pistes cyclables, de voies à sens unique, limitation des places de stationnement, reconquête des voies sur berges... Grâce à ces actions, le trafic automobile à Paris a diminué de 30 % depuis 2001. Une étude d'Airparif de juillet 2013 montrait que ce recul a eu un impact significatif sur la qualité de l'air. Entre 2002 et 2012, les émissions d'oxydes d'azote (NOx) et de particules fines baissaient respectivement de 30 % et 35 %, dont un tiers du fait des aménagements de voirie. Mais malgré cette amélioration générale, 22 % des parisiens restaient exposés à des dépassements des normes annuelles pour les particules fines et 97 % pour le dioxyde d'azote. La municipalité a donc de bonnes raisons de poursuivre et d'intensifier son action en 2017.

Paris, 1^{re} Zone à Circulation Restreinte de France

La Ville de Paris met progressivement en place des restrictions pour limiter l'accès des véhicules les plus polluants. Son objectif est qu'en 2020, seuls les véhicules répondant aux critères de pollution les plus exigeants en vigueur à cette date puissent circuler à Paris.

Une première zone à circulation restreinte a été mise en place à Paris le 1^{er} septembre 2015. Celle-ci interdisait l'accès des poids lourds, bus et autocars immatriculés avant le 1^{er} octobre 2001. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les voitures et les utilitaires légers immatriculés avant le 1^{er} janvier 1997 sont également interdits dans la capitale.

Depuis le 15 janvier 2017, Paris est entrée dans une nouvelle phase de son plan de lutte contre la pollution en devenant la 1^{re} Zone à Circulation Restreinte (ZCR) de France. Pour y circuler il est nécessaire d'apposer

Comment obtenir une vignette Crit'Air?

Pour obtenir votre vignette, c'est très simple: il vous suffit de vous rendre sur le site www.certificat-air.gouv.fr muni de la carte grise de votre véhicule. Le coût de la vignette est de 4,18 €.



DÉPLACEMENTS POUR MOINS DE POLLUTION

une vignette Crit'Air sur son pare-brise. Les véhicules circulant dans Paris doivent obligatoirement s'équiper d'un certificat qualité de l'air, « Crit'Air », instauré par le ministère de l'Écologie et du Développement durable. Celle-ci permet de distinguer les véhicules en fonction de leur niveau de pollution. Les plus polluants ne peuvent pas l'obtenir. De 8h à 20h en semaine, ils ne pourront plus rouler dans Paris.

Pour accompagner les ménages parisiens impactés, la Ville met en place des aides pour remplacer votre véhicule par d'autres solutions de mobilité (Autolib', Vélib', Pass Navigo, vélo, véhicule à assistance électrique...). La Métropole du Grand Paris permet de son côté de bénéficier d'une aide financière pour l'acquisition d'un véhicule deux ou quatre roues « propre ».

Plus d'infos sur la page « Lutte contre la pollution: comment bénéficier des aides » de paris.fr

Une ville apaisée avec la généralisation des Zones 30

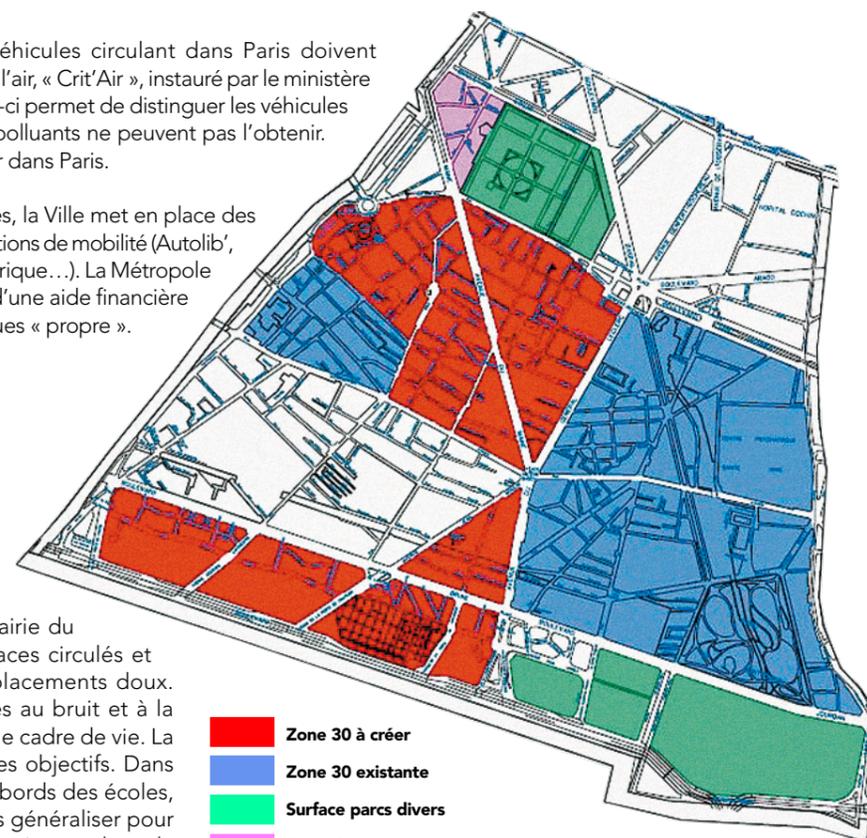
En accord avec la municipalité parisienne, la mairie du 14^e porte une politique d'apaisement des espaces circulés et d'aménagement en faveur des modes de déplacements doux. Les objectifs sont de réduire les nuisances liées au bruit et à la pollution, de limiter les accidents et d'améliorer le cadre de vie. La limitation de la vitesse à 30 km/h contribue à ces objectifs. Dans le 14^e, environ 30 % des voies, notamment aux abords des écoles, sont déjà limitées à 30 km/h et il est prévu de les généraliser pour ne laisser que certains grands axes à 50 km/h. La mise en place de zones 30 s'accompagne de la création de double sens cyclable et d'une signalisation adaptée à l'entrée de chaque zone.

Le secteur autour de la rue de la Gaîté est lui classé comme zone de rencontre. Une zone de rencontre est un espace partagé entre tous les usagers, où le piéton est prioritaire et la vitesse limitée à 20 km/h. Il s'agit de quartiers très fréquentés par les piétons (comme des zones touristiques, commerciales ou culturelles) ou de rues dont les trottoirs sont si étroits qu'il est difficile d'y marcher.

Les grands travaux en 2017 dans les rues et avenues du 14^e

Après plusieurs années de débat et des réunions publiques très suivies, c'est cette année que vont débiter les travaux de requalification de l'avenue du Général Leclerc. Les enjeux de ce grand projet, dont le budget est de 10 millions d'euros, sont multiples. Il s'agit d'abord de lutter contre la pollution en réduisant la place de la voiture au profit des piétons, des cyclistes et des transports en commun. et de redonner tout son lustre à cette belle avenue avec une rénovation complète de l'éclairage public, de la chaussée et des trottoirs.

Lors de la réunion publique du 5 décembre, a été présentée l'option retenue pour l'aménagement de la partie sud. Cette section allant de la porte d'Orléans à la place Hélène et Victor Basch comportera 2 larges



- Zone 30 à créer
- Zone 30 existante
- Surface parcs divers
- Zone de rencontre existante

couloirs de bus avec séparateurs et ouverts aux vélos et une file de circulation dans chaque sens. Alors que la largeur est de 16m50 sur la majeure partie de la chaussée, c'est l'option qui permet de concilier le mieux les différents objectifs. L'importante largeur des couloirs, jusqu'à



PUBLICITÉ



© Direction de la Voirie et des Déplacements

4,80 m, permettra à la fois aux bus et aux cyclistes de circuler de manière fluide et sécurisée.

Pour améliorer la sécurité et le confort des traversées piétonnes, le projet prévoit la création ou le réaménagement de 17 refuges piétons sur

l'ensemble de l'avenue. Enfin, pour le confort des riverains, un revêtement antibruit sera apposé sur la chaussée sur l'ensemble du tronçon sud. Cette première partie du projet comprend aussi la transformation de la place Hélène et Victor Basch avec un agrandissement des trottoirs, une rationalisation des traversées piétonnes et un désencombrement de l'espace public. Pour le tronçon nord, différentes hypothèses d'aménagement des voies de circulation sont à l'étude. Les travaux de réaménagement seront réalisés dans la continuité de ceux du tronçon sud.

À côté de ce projet phare, plusieurs autres rues de l'arrondissement auront droit cette année à un lifting complet, notamment les rues Daguerre, de Coulmiers et de l'Aude. Dans les trois, les trottoirs seront agrandis pour améliorer la circulation piétonne. La rue Daguerre deviendra la 2^e zone de rencontre de l'arrondissement et ce classement est aussi à l'étude pour la rue de Coulmiers.



© Direction de la Voirie et des Déplacements

Soutenir l'essor du vélo

Avec son nouveau plan vélo 2015-2020, Paris veut devenir la capitale mondiale du vélo. Un investissement inédit de 150 millions d'euros est prévu pour doubler la longueur de pistes cyclables (de 700 à 1400 km) et tripler le nombre de déplacements à vélo (de 5 % à 15 %). Le plan prévoit aussi la création d'un Réseau Express Vélo et de 10000 places de stationnement supplémentaires. Le 14^e participe pleinement à cet effort avec la création de pistes cyclables boulevard Arago en février 2017 et à terme rue Froidevaux. Plusieurs projets vont être engagés comme la création de continuités avec les communes limitrophes au niveau des portes du 14^e, ou encore le réaménagement de la piste rue Vercingétorix. Enfin, les capacités de stationnement vont être largement développées, notamment avec le projet à l'étude d'une vélo-station géante en sous-sol, à proximité de la gare Montparnasse.

PAROLE DE QUATORZIENS



Vous avez répondu à notre question :

Quel mode de déplacement privilégiez-vous à Paris ?



EdenVal (vgirardon) @EdenVal1 · 17 h
Le tram, le bus pour profiter au maximum de toute l'architecture urbaine qui s'offre à nous @Paris, et la marche aussi @MairieParis14



Audrey Livé @AudreyLive14 · 17 h
@MairieParis14 le bus ! Et on en profite pour admirer toutes les facettes de la Ville-Monde



Julie de Paris @djoulye · 4 h
@MairieParis14 la trottinette! Rapide, pratique et écologique. Et mine de rien c'est sportif! On peut même se déplacer en famille.

3 QUESTIONS



CHRISTOPHE NAJDOVSKI

Maire-Adjoint de Paris chargé des transports, des déplacements, de la voirie et de l'espace public

Pourquoi la Ville est-elle déterminée à réduire la place de la voiture et quelles sont les principales mesures mises en œuvre ?

Les déplacements en voiture individuelle sont minoritaires à Paris mais source de la majorité des nuisances, bruit, pollution, accidentologie. C'est aussi un mode de transport de faible capacité, avec en moyenne 1.1 personne par véhicule, qui occupe la moitié de l'espace public pour seulement 13 % de part des déplacements des Parisiens. L'apaisement de la circulation en ville et le meilleur partage de l'espace public sont pour toutes ces raisons les grands marqueurs de cette mandature. Le réaménagement de l'avenue Général Leclerc s'intègre parfaitement à ces objectifs : offrir un espace public confortable et sécurisé aux piétons, apaiser et réduire les flux de véhicules motorisés, protéger les itinéraires en bus et permettre des déplacements à vélo sécurisés.

Comment encourager le développement des mobilités douces ?

Nous mettons en œuvre différents dispositifs qui s'articulent pour offrir des alternatives à la voiture individuelle. Chacun peut puiser dans cette palette de mobilités : déplacements à vélo mieux sécurisés par les projets de pistes cyclables du plan vélo, la marche qui fait l'objet d'une stratégie en faveur du piéton, les transports en commun toujours plus nombreux et fréquents notamment avec le prolongement du tramway, l'autopartage bénéficiant de places de stationnements dédiés, Autolib'...

Quels sont les projets pour renforcer les transports à l'échelle de la nouvelle métropole ?

83 % des habitants d'Île de France sont à moins de 2 km d'une gare, et 95 % pour ceux de la petite couronne. Avec les projets de nouvelles lignes du Métro du Grand Paris, les possibilités de déplacements de banlieue à banlieue vont radicalement s'améliorer à partir de 2021. Mais dès aujourd'hui, de nombreuses personnes pourraient renoncer à leur voiture individuelle pour prendre le vélo, avec ou sans assistance électrique, ou les transports en commun : la distance moyenne d'un déplacement en Île de France n'est que de 4 km.

PUBLICITÉ

LES DÉMARCHES POUR RÉALISER DES TRAVAUX À SON DOMICILE DÉCRYPTAGE

Remplacement de fenêtres, pose d'un vélux ou surélévation... ces opérations nécessitent toutes une autorisation de travaux. La Direction de l'urbanisme de la Ville de Paris est en charge d'instruire ces demandes, afin d'en vérifier la conformité avec le Plan Local d'Urbanisme. Avant de vous lancer dans un projet, une chose à savoir: selon l'importance des travaux, vous devez déposer une déclaration préalable ou un permis de construire.

DÉCLARATION PRÉALABLE OU PERMIS DE CONSTRUIRE ?

DÉCLARATION PRÉALABLE (DP):

- créer une surface de plancher supérieure à 5m² mais inférieure à celle des PC,
- changer la destination de locaux sans modification de la façade,
- modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment.

PERMIS DE CONSTRUIRE (PC):

- créer une surface supérieure à 20 m² (40 m² pour une construction existante),
- changer la destination de locaux en modifiant la façade ou les structures,
- travaux lourds sur une construction inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

QUELLE DÉMARCHÉ ?

DÉPÔT DU DOSSIER

Le dossier doit être déposé au PASU (Pôle Accueil et Service à l'Usager) de la Direction de l'Urbanisme de la Mairie de Paris, ou envoyé par courrier. Consultez la rubrique demandes d'autorisations sur paris.fr pour la liste des pièces à fournir.



3 exemplaires dont **1 original**
5 exemplaires dont **1 original**
en cas de démolition



En **12 exemplaires** dont **2 originaux**
(en 15 exemplaires pour un
établissement recevant du public)

NOTIFICATION

Un courrier précisant le délai d'instruction sera transmis dans le mois suivant le dépôt. Ce courrier précisera aussi les éventuelles pièces nécessaires à sa complétude.



DÉLAI D'INSTRUCTION

Le délai d'instruction ne commencera que lorsque le dossier sera complet. Dans les deux cas, l'architecte des bâtiments de France est consulté. Le délai est donné ici à titre indicatif mais des situations particulières peuvent générer des délais complémentaires.

Le délai est d'environ
2 mois.



Le délai est d'environ
4 mois.

OBLIGATIONS LIÉES AU CHANTIER

- Il est obligatoire d'afficher l'autorisation sur le terrain.
- À la fin des travaux, il est nécessaire d'envoyer une déclaration d'achèvement des travaux.



- Pour un permis de construire, mêmes obligations que pour la déclaration préalable, avec en plus une déclaration d'ouverture de chantier.

L'affichage se fait sur un panneau rectangulaire dont les dimensions sont supérieures à 80 centimètres pour chaque côté.

LE PASU, C'EST :

- **Un espace de conseil** pour la constitution des dossiers des usagers, les économies d'énergies et l'application du plan climat.
- **Un lieu de consultation** pour les dossiers d'urbanisme après avoir été autorisés, le Plan local d'urbanisme, les enquêtes publiques... au format papier. Seuls les dossiers **autorisés** depuis moins de 4 mois sont consultables sur place.
- **Un bureau de dépôt** pour la réception et l'enregistrement des demandes d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire ou de démolir, ou d'aménager), de changement d'usage, d'enseigne, d'étalage et de terrasse.

Vous pouvez prendre rendez-vous pour le dépôt de votre dossier sur www.paris.fr/rdv-pasu

6 promenade Claude Levi-Strauss
75013 Paris

Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h45
(le mercredi la fermeture de mi-journée est de 12h à 14h)

PÉRIODE D'AFFLUENCE

Mois/Semaine	1	2	3	4
Janvier	■	■	■	■
Février	■	■	■	■
Mars	■	■	■	■
Avril	■	■	■	■
Mai	■	■	■	■
Juin	■	■	■	■
Juillet	■	■	■	■
Août	■	■	■	■
Septembre	■	■	■	■
Octobre	■	■	■	■
Novembre	■	■	■	■
Décembre	■	■	■	■

■ Affluence normale
■ Affluence importante
■ Affluence très importante

Pour savoir où en est l'instruction d'une demande d'autorisation ou connaître la faisabilité d'un projet: Les instructeurs par arrondissements sont à votre écoute.

Arrondissements: 5^e, 6^e, 12^e, 13^e, 14^e
Circonscription Sud – Tel: 01 42 76 30 36

Aucune consultation à la Mairie du 14^e

TRIBUNES

NOS CHANTIERS DE 2017

Avant toute chose, au nom du groupe SRA, nous vous souhaitons une belle et heureuse année dans le 14^e. Une année 2017 marquée au niveau national par les élections présidentielles et législatives et au niveau local par notre entrée dans la deuxième partie du mandat que vous nous avez confié il y a 3 ans. En 3 ans beaucoup a été réalisé, mais beaucoup reste à faire, voici quelques grands chantiers inspirés par nos rencontres: Vous nous avez dit: « on respire mal, les pollutions nous impactent tous ». Nous agirons en démarrant cette année les travaux du projet de l'avenue du Général Leclerc et

de la rue Daguerre, en développant aussi sur d'autres rues un plan vélos ambitieux, en aidant la RATP à mettre en circulation des bus propres (ligne 38) et plus rapides. Vous nous avez dit « personne ne devrait dormir dans la rue, que c'est soit inacceptable, intolérable ou sale ». Avec la Ville de Paris, nous continuerons d'ouvrir des lieux temporaires ou pérennes pour l'hébergement d'urgence. Vous nous avez dit « on est trop serré à la piscine, que faites vous pour la culture? » Nous démarrerons les chantiers du nouveau conservatoire porte de Vanves, du futur centre nautique porte d'Orléans. La petite gare de Montrouge ouvrira avec l'équipe de la Bellevilloise, l'art s'affichera sur de nouveaux

murs et dans les écoles, les premières pierres du nouveau musée Jean Moulin et de la Libération seront posées cet été place Denfert Rochereau.

Avec vous et pour vous, nous voulons faire encore plus en additionnant nos solutions et vos idées, en continuant à prendre de l'avance sur les vieilles habitudes et à pousser très loin ensemble les mauvaises, parce que les alternatives sont possibles et qu'elles sont mises en œuvre pour vous.

GRUPE SOCIALISTE, RADICAUX ET APPARENTÉS

DONNONS DU SOUFFLE À 2017 !

La fin d'année a été marquée par de nouveaux pics de pollution aux particules fines. La succession de ces pics peuvent donner l'impression d'une forme de fatalité à devoir s'habituer à vivre avec cette pollution. Nous, écologistes, refusons ce fatalisme. Il n'y a pas de fatalité à la pollution. Il y a l'action. Et, chacun -État, collectivités- a sa part à prendre.

Les écologistes ont pris leur responsabilité en engageant des dispositifs concrets de lutte contre la pollution de l'air. Ainsi, grâce à notre

action, Paris deviendra, à partir du 15 janvier, une Zone à Circulation Restreinte (ZCR). Ce dispositif permet d'être plus efficace lors de l'instauration de restriction de la circulation en cas d'épisode de pollution et incite, par des aides, les particuliers, les professionnels et les copropriétés à aller vers des modes de mobilités moins polluants.

Dans le 14^e, nous insufflons l'écologie partout. Nous avons œuvré à pacifier la ville en réduisant la vitesse automobile, en favorisant la pratique du vélo, en sécurisant les déplacements piétons, en promouvant une logistique urbaine durable, en végétalisant la ville comme rue Vercingétorix avec

l'aménagement d'une coulée verte, avec la future avenue du Général Leclerc et au sein de l'écoquartier St-Vincent de Paul.

La ville écologique nous la construisons avec vous dans le cadre des concertations, des conseils de rue, des comités d'usagers. Très belle année 2017 !

CELIA BLAUDEL, FLORENTIN LETISSIER, SYLVIE LEKIN, ARMAND RENARD

« NOUS SOMMES EUX » ET AVEC VOUS POUR CETTE ANNÉE 2017 !

Une phrase lancée en l'air et qui retombe sur nos cœurs et nos consciences, qui met ces mots au centre de nos luttes. Nous sommes ces migrants dénués de tout, qui frappent aux portes de l'Europe, ces dix millions de travailleurs pauvres précarisés par une « loi travail » imposée à la hussarde, ces syndicalistes assignés en justice. Nous sommes ces travailleurs qui se battent pour préserver leurs emplois, ces

fonctionnaires qui luttent pour conserver un service public garant de l'égalité de traitement pour tous. Nous sommes les « uber », les nouveaux tâcherons du XXI^e siècle. Nous sommes Patrick Herrou, cet agriculteur du sud-est qui a aidé des migrants, et qui encoure 8 mois de prison, Ces retraités qui ont de plus en plus de mal à boucler leur budget, et qui sombrent dans la pauvreté, et travaillent de plus en plus longtemps. Nous sommes tout cela et nos luttes, nous les partageons avec vous, nous sommes persuadés qu'elles restent le garant d'équité, de vivre ensemble, et de paix.

Nous sommes aidés dans ce combat par beaucoup de citoyens qui portent ces idées, associations, acteurs de la culture, du sport, de l'enseignement, qui par une lutte de tous les jours nous permettent de mieux vivre, d'avoir de l'espoir. Et nous les en remercions. Cet espoir nous voulons le faire vivre, pour vous habitants du 14^e, pour que cette année soit faite de paix, de sérénité en l'avenir, d'espoir pour vos enfants, dans un monde fait à votre mesure.

LES ÉLUS COMMUNISTES DU 14^e CATHERINE CHEVALIER, NICOLAS LIÉBAULT, HERVÉ BÉGUÉ

2017, UNE ANNÉE AUDACIEUSE ET PLEINE D'ESPOIR !

En novembre dernier, à l'occasion de la primaire de la Droite et du Centre, un formidable appel à l'alternance a soufflé en France et singulièrement à Paris et dans notre arrondissement. En 2017, nous devons être à la hauteur de cette espérance. Malgré les menaces qui pèsent lourdement sur notre pays, nous ne devons pas nous replier ni faire appel aux vieilles recettes mais, au contraire, faire preuve d'audace pour nous adapter.

Un exemple, dans notre arrondissement: le réaménagement de l'avenue du Général Leclerc. La majorité municipale a enfin décidé d'agir mais, pour des raisons budgétaires, uniquement dans la partie sud de l'avenue, en s'arrêtant à la place Victor et Hélène Basch, le sort de la partie nord étant reporté à la prochaine mandature. Les premières esquisses sont, à l'image de l'aménagement des voies sur berges, peu rassurantes car menacent d'embolie généralisée tout le sud de l'arrondissement. Ce n'est pas en créant un embouteillage permanent que l'on règlera durablement la question de la circulation et, plus grave encore, de la pollution de l'air.

En revanche, aucun recours aux nouvelles technologies de gestion intelligente de la circulation comme nous le suggérons. Faisons preuve d'audace et d'imagination ! Chers habitants du 14^e, nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches une bonne année 2017 !

NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET, MARIE-LAURE DAUCHEZ, STÉPHANE FERTIER & BERTRAND LESAIN, VOS ÉLUS LES RÉPUBLICAINS

SAINT-VINCENT-DE-PAUL: QUELLE DÉCEPTION POUR UN SITE D'EXCEPTION !

Dans notre arrondissement, il existe un site d'exception de 3,5 hectares, situé entre l'Observatoire de Paris, la place Denfert Rochereau et la Fondation Cartier: l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul. La reconversion annoncée de ce merveilleux site laissait espérer des projets audacieux et innovants, qui en auraient valorisé le patrimoine et l'histoire. C'est bien mal connaître la Mairie

de Paris, qui, par réflexe quasi pavlovien, a décidé d'y réaliser un « empilement de logements sociaux ». Rappelons tout de même que le 14^e arrondissement, déjà très dense, crève tous les plafonds légaux en termes de logements sociaux, avec un parc social qui est passé en 10 ans de 20 % à 30 % du nombre total de logements. À ce rythme-là, ce n'est plus de la mixité sociale, c'est de l'acharnement sociodémographique. Dans sa gestion du projet Saint-Vincent-de-Paul, la Mairie a brillé par une quadruple absence: une absence d'ambition pour un grand projet d'urbanisme que le 14^e aurait mérité, une absence de vision sur une

parcelle de 3,5 hectares à Paris, opportunité foncière suffisamment rare pour qu'on y impose du sens, une plus-value territoriale, une absence de concertation, comme l'a constaté l'association Saint-Vincent-de-Paul, et enfin, une absence de passion partagée par les habitants et riverains, pour ce projet, provoquant dans l'ensemble de l'arrondissement une immense déception.

ÉRIC AZIÈRE, GROUPE UDI-MODEM

UNE INACTION AUX CONSÉQUENCES CRUELLES

En ce début d'année, vos élus et toute l'équipe de bénévoles 100 % 14^e présentent à chacune et à chacun d'entre vous leurs vœux les meilleurs pour la nouvelle année: qu'elle apporte, en particulier, à toutes celles et tous ceux qui souffrent et qui sont dans la difficulté du réconfort, de l'espoir et les moyens de vivre mieux. À Paris et notamment dans le 14^e, beaucoup de personnes seules mais aussi de familles

sont mal logés. Alors que le froid s'installe, certains sont également dans la rue, appellent le 115 et ne se voient proposer aucune solution. Bien sûr, la Mairie dira que le nombre d'hébergements d'urgence a augmenté. Mais pas assez, et jamais à temps. Il est irresponsable de continuer à avoir une gestion aussi « saisonnière » de ces hébergements. Il est scandaleux qu'il faille, toujours, attendre des jours voire des semaines de froid pour que les équipements ouvrent en nombre suffisant. Un nombre toujours croissant de personnes sont laissées dehors chaque soir, alors qu'elles ont demandé de l'aide: sur l'ensemble de Paris, chaque jour, près de 50 femmes

seules, 75 hommes seuls et plus de 150 familles dorment dans la rue et demeurent sans secours. Comment concevoir qu'une ville de plus de 2 millions d'habitants, où les impôts sont de surcroît élevés et les dépenses sociales conséquentes, soit à ce point désorganisée et mal gérée qu'elle ne sache pas mettre tout le monde à l'abri ?

MARIE-CLAIRE CARRERE-GEE ET TOUTE L'ÉQUIPE BÉNÉVOLE 100 % 14^e

PUBLICITÉ